

Stop à la répression de l'action syndicale et aux atteintes aux droits et libertés !

Ces derniers mois, les arrestations, garde à vue, convocations et condamnations de militant·es et responsables syndicaux·ales, notamment de nombreux·ses responsables de la CGT, qui n'ont fait qu'exercer leurs mandats se sont multipliées. Plus d'un millier de militantes et militants sont concerné·es. Certain·es militant·es ont même été l'objet d'interventions totalement disproportionnées des forces de l'antiterrorisme.

Cette offensive sert le projet d'une extrême droite historiquement et plus que jamais antisyndicale qui est quant à elle rarement inquiétée.

Cette criminalisation de militant·es syndicaux·ales et associatif·ves par le pouvoir est inacceptable !

Le PCF est solidaire de celles et ceux qui la subissent et exige que les droits, en particulier les droits syndicaux, soient pleinement respectés.

La semaine dernière, ce sont des candidates et candidats aux élections européennes qui se sont vus interdire une réunion publique. Comme c'est trop souvent le cas, une manifestation à Paris a également fait l'objet d'une interdiction finalement levée par le tribunal administratif, montrant ainsi le caractère arbitraire de la décision de la préfecture.

Le PCF dénonce ces atteintes aux droits et libertés.

La liberté d'expression doit être respectée tout comme le droit de manifester qui est un droit constitutionnel.■

RÉPUBLICAINES LES LANDES

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION LANDAISE DU P.C.F.



S.A.R.L. « LES LANDES RÉPUBLICAINES »

7 rue Frédéric Bastiat – BP34

40001 MT DE MARSAN Cedex Tél. 05.58.46.41.41

Directeur de la publication : Alain BACHE

e-mail : landes.rep@wanadoo.fr Site : <http://pcf40.free.fr>

Abonnement annuel 25€

Imprimé : L.R. MONT-DE-MARSAN

C.P.N° 0728P11523– N° 2461 – Jeudi 25 avril 2024

MANIFESTATION DU 1er MAI 10 h Parc des Arènes de DAX

À l'appel de la CGT, CFDT, FO, CFTC, Solidaires, UNSA, FSU, la traditionnelle manifestation du 1er mai se tiendra à Dax à 10 h, au départ du Parc des Arènes.

La Fédération des Landes du Parti Communiste Français appelle tous ses adhérentes et adhérents à participer massivement à ce rassemblement qui marque la fête internationale des travailleurs.

Cette année, le rassemblement du 1er mai sera l'occasion de se mobiliser contre les réformes libérales en France et en Europe et de porter les propositions de la liste « **Gauche unie pour le monde du travail** » menée par Léon Deffontaines.■

1^{er} mai 2024



MANIFESTATION

DAX - 10h00 - Parc des Arènes

CFDT . CGT . FO . CFTC . SOLIDAIRES . UNSA . FSU

1^{er} mai 2024



1944-2024 : 80 ans du droit de vote des femmes

Des droits à défendre et de nouveaux pouvoirs à conquérir pour les femmes !

Les femmes obtiennent progressivement le droit de vote dans la majorité des pays autour des XIX^e et XX^e siècles.

En 1925, alors que les députés se sont prononcés favorablement pour le droit de vote des femmes mais pas encore les sénateurs, le PCF est le seul parti à présenter des candidates aux élections municipales : à Douarnenez, l'ouvrière Joséphine Pencalet qui a pris part à la grève des sardinières pour leurs conditions de travail et leurs salaires (une grève victorieuse dont nous fêterons cette année le centenaire), est élue. Mais son élection est annulée suite à l'opposition des sénateurs.

C'est seulement en 1944, quand la France se libère de l'occupation nazie et de la collaboration, que les femmes deviennent électrices et éligibles. En mars, l'Assemblée constituante provisoire, installée à Alger, leur accorde d'abord le droit de vote. Puis le 21 avril 1944, l'amendement du député communiste Fernand Grenier modifie l'Ordonnance portant organisation des pouvoirs publics du Comité français de libération nationale pour qu'elles soient électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes. Ce droit de vote et d'éligibilité est enfin confirmé par le Gouvernement provisoire de la République française le 5 octobre de la même année et mis en pratique en avril 1945 lors des élections municipales.

Tout est à reconstruire et les communistes prennent une part active dans l'édification de la société de l'après-guerre (Sécurité sociale, droits nouveaux pour les travailleuses et les travailleurs dans les entreprises...). Comment dès lors ne pas reconnaître, enfin, ce droit civique aux femmes, dont l'action dans la résistance ne fut pas de moindre importance que celle des hommes ?

Depuis, de nombreuses lois (14 !) ont consacré la parité en politique mais la progression vers plus d'égalité n'est ni linéaire ni irrésistible : les freins sont nombreux, aujourd'hui encore. Les inégalités, justifiées par des différences biologiques, qui assignent les femmes à la maternité et aux métiers du soin et du lien les maintiennent dans un état de minorité permanent. La sphère publique ne peut pas échapper aux inégalités observées dans le monde du travail où elles sont le résultat de la logique capitaliste : la division du monde du travail permet de mieux capter les richesses qu'il produit, le genre servant à justifier des salaires en moyenne inférieurs.

80 ans après, il est donc impossible de dire que l'égalité femmes-hommes est pleinement réalisée.

Les chiffres montrent au contraire que les femmes sont

21 avril 1944

**EN FRANCE, LES FEMMES
OBTIENNENT ENFIN
LE DROIT DE VOTE**

HISTOIRE DES
LUTTES

jc

loin de représenter la moitié du corps politique ni, au sein de celui-ci, la moitié des plus hautes fonctions : 37 % de députées (un chiffre en recul pour la première fois depuis 1988), 36 % de sénatrices, 45 % de conseillères municipales mais à peine 17 % de maires et le plus souvent de petites communes (25 femmes maires seulement dans les 100 plus grandes villes de France), et 20 % de présidentes de conseils départementaux. Derrière la parité quantitative se joue aussi la parité de responsabilité. Or les femmes occupent des fonctions moins élevées que les hommes.

Alors que c'est encore très majoritairement sur les

femmes, à plus de 85 %, que reposent les tâches domestiques et la charge de la famille et de la parentalité, qu'elles subissent de façon ultra majoritaires des temps partiels et donc des salaires partiels, il leur est difficile, voire matériellement impossible, d'imaginer se projeter dans un engagement civique et politique. Pour permettre aux femmes de disposer de leur temps et ainsi être en capacité de participer pleinement à la vie publique et politique, il faut s'attaquer à réformer structurellement le monde du travail, augmenter les salaires des métiers à prédominance féminine, légiférer pour indexer les salaires sur l'inflation, diminuer le temps de travail de toutes et tous pour travailler mieux et atteindre le plein emploi. Et en amont, dispenser des enseignements non-sexistes à l'école afin que les petites filles et les petits garçons ne soient plus enfermés dans des stéréotypes de genre qui forment leurs choix scolaires.

De telles avancées sociales bénéficieraient à toutes et tous : les conquêtes féministes ont en effet un impact sur le progrès social en général. Que les femmes occupent plus de place en politique, pèsent dans les décisions et le débat public, ne doit pas être considéré comme une défaite pour les hommes : ce sont des défaites pour le patriarcat.

L'égalité est notre affaire à toutes et tous, femmes et hommes.

Cet anniversaire doit être l'occasion de faire le bilan des progrès et des reculs documentés, notamment par les rapports annuels du Haut Conseil à l'Égalité.

Il doit aussi être l'occasion de célébrer les conquêtes sociales du mouvement ouvrier et de ses élu·es mais surtout, au regard des reculs et des menaces qui

pèsent sur les droits humains, d'exprimer le besoin d'en conquérir de nouveaux partout dans la société, particulièrement dans la sphère structurante du travail. ■

« La femme a le droit de monter sur l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la tribune ».

Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, Olympe de Gouges (1791)

Pour une campagne enracinée dans le monde du travail

La campagne des européennes 2024 prend la suite de celle de 2019 et de celle de Fabien Roussel en 2022 en proposant une forme de rassemblement identifiant le PCF. Elle peut contribuer à l'affirmation du rôle central du monde du travail dans le processus de rassemblement (pour



une majorité populaire agissante) en s'appuyant sur les expérimentations menées en direction des entreprises en termes de structuration militante et d'initiatives politiques publiques.

En réalité, la conquête de nouveaux pouvoirs à l'entreprise, la puissance des mobilisations sociales, l'organisation d'un rapport de force politique et social permettant un monde du travail agissant conditionnent les résultats électoraux.

Rien d'automatique ou de mécanique : ce qui compte pour les communistes, c'est la recherche permanente de l'articulation entre discours et expérience, théorie et pratique.

Renforcer l'intervention du Parti dans les entreprises et les lieux de travail reste un déterminant majeur pour le redéploiement des idées communistes, et dans l'immédiat pour la réussite de la campagne elle-même.

C'est un identifiant pour nous différencier des autres listes, un identifiant de notre liste elle-même, un identifiant de notre intention politique, un identifiant marquant de l'actualité politique.

Les luttes pour les augmentations de salaires comme le grand mouvement contre la réforme des retraites ont permis de remettre la question sociale au premier plan. L'augmentation de la pauvreté (et du nombre de travailleurs pauvres), les hausses de prix, les dégâts de la désindustrialisation, le retour de l'austérité budgétaire à la faveur des critères européens constituent autant de réalités dont

l'impact est perceptible dans la vie quotidienne.

Nous y opposons la constance des communistes dans l'affrontement avec une construction européenne contraire aux intérêts des travailleurs et des familles populaires, favorisant toujours un peu plus le capital contre le travail.

Dès lors, la force de la liste conduite avec brio par Léon Deffontaines réside dans une offre de rassemblement avec des candidatures de qualité enracinées dans le monde du travail et dans un projet construit à partir des revendications sociales.

Pour réussir dans une campagne difficile où l'abstention a toujours pesé lourd, nous avons besoin d'une campagne dans la plus grande proximité, d'une campagne précise faite de contacts et d'appels à voter. L'action à l'entreprise y est propice, avec des tracts et appels à voter s'adressant directement aux travailleurs selon leurs secteurs d'activité, devant leurs lieux de travail ou leurs restaurants d'entreprises.

Avec une grande soirée de mobilisation du monde du travail au siège national le 30 avril, avec un journal Agir Spécial européennes disponible dès le 1er Mai, avec un travail précis d'appels à voter convergeant vers un appel massif du monde du travail à publier en fin de campagne, la commission Entreprises propose un dispositif de campagne se voulant offensif et cohérent.

Si nous en faisons l'affaire du plus grand nombre de communistes, alors nous pourrions affirmer qu'avec Léon Deffontaines, ce sont les travailleurs et les familles populaires qui reprennent la main... Et qui pourront compter demain sur des député·e·s européen·ne·s défendant leurs intérêts face aux vents mauvais austéritaires comme autoritaires qui soufflent sur l'Europe. ■

Le 9 juin je vote !

Gauche Unie
POUR LE MONDE DU TRAVAIL



Fête de l'Humanité 26 et 27 avril 2024 Foyer de PERQUIE

Vendredi 26 avril, 17 h 30



Présentation et dédicace
par **André Chassaigne** de
son livre « *Cuba, une étoile
dans la nuit. La lutte du
peuple cubain contre un
blocus criminel* »

18 h 30, débat public sur le thème :
« *L'origine, le but de la création du journal
L'Humanité en 1904 et son rôle aujourd'hui
pour continuer d'être utile aux
progressistes pour un monde fraternel, de
justice et de paix* » et « *La situation en
Palestine* »



avec **Cédric Clérin**,
rédacteur en chef de
L'Humanité Magazine.

**20 h 30, apéritif et repas cubain
12 € tout compris**

Samedi 27 avril, 9 h

Débat sur le thème : « *Elections
européennes du 9 juin 2024 : un nouveau
rassemblement à gauche pour l'alternative
à l'Europe libérale. Des propositions pour
répondre à la crise agricole en France et
en Europe* » avec



André Chassaigne, député
communiste, président du groupe
Gauche Démocrate et
Républicaine (GDR), candidat à
l'élection européenne

et **Céline Piot**,
conseillère
municipale et
communautaire de Mont-de-
Marsan (GRS), candidate à
l'élection européenne.



12 h, apéritif suivi d'un repas (15 €)

Pour les repas du vendredi soir et samedi midi,
s'inscrire auprès : Annie Belloc 06.10.87.66.64 ; Christian
Duprat 06.83.22.69.81 ; Alain Laffargue 06.08.61.76.06 ;
Jean-Pierre Saint-Germain 06.30.17.89.53
jusqu'au dimanche 21 avril dernier délai ■

Gnacs et Chacailles

SANTÉ MAL SECURISÉE

(refrain) Révolution ! Pour que la terre/ Soit un jour
égalitaire/ Révolution pour renverser/ Tout ce qui peut
nous opprimer/ Révolution pour que les sciences/ En
paix nous donnent leurs jouissances/ Par la raison et par
l'action/ Debout partout, Révolution !...Révoltez-vous,
inconscients crédules/ Quittez la nuit où vous plongent les
dieux/ Pour éviter leurs noirs tentacules/ À nos
flambeaux, désabusez vos yeux/ La vérité doit vaincre le
mensonge/ Dans son grand livre apprenez tour à tour/
Quand vous saurez, votre néfaste songe/ Disparaîtra,
faisant place à l'amour...Révoltez-vous, enfin tous ceux
qui peinent/ Tous les volés, tous les déshérités/ Unissez-
vous pour que les peuples prennent/ Les droits, les biens
qui leur sont contestés/ Si toujours grands les maîtres
vous paraissent/ C'est qu'à genoux vous servez les
tyrans/ C'est que la peur et l'erreur vous abaissent/
Relevez-vous et vous serez les plus grands !. Extrait de
«Révolution» créé en 1910, paroles et musique de Robert
Guérard (chansonnier révolutionnaire, 1869-1949). Le 4
avril 2024, les salarié.es de l'action sociale se sont
mobilisés partout en France à l'appel des syndicats FO,
SUD Solidaires, la CGT et la CFTC, pour réclamer
davantage de moyens humains et une hausse des
salaires dans ce secteur aux abois. Conditions de travail
déplorables, salaires tout juste au SMIC si ce n'est moins,
perte de sens et de vocation pour leurs professions, les
salariés.es du social et du médico-social sont à bout. Une
négociation entre représentants syndicaux CGT, SUD
Solidaires et FO et Nexem, principale organisation
professionnelle des employeurs du secteur social, portait
sur l'augmentation des salaires et l'attribution de la prime
Séguir (du nom du siège du ministère de la santé, versée
suite au Covid aux soignants et professionnels de la
santé). «Non aux heures interminables pour des salaires
minables! Oui à l'augmentation générale des salaires et
au Séguir pour tous et toutes!» est l'exigence
revendicative. La prime (183 euros nets mensuels) est
insuffisante et il faut une revalorisation des salaires, des
valeurs de point et des grilles indiciaires. Qui pourrait
croire que les personnels puissent pleinement remplir leur
mission d'aide et d'accompagnement envers les
personnes fragiles ou précaires alors qu'eux-mêmes
vivent la précarité ? En ESAT (établissement et service
d'accompagnement par le travail) dans les années 2000,
les premiers salaires étaient rémunérés 2,5 fois le SMIC,
maintenant c'est le SMIC avec 50€ net en plus. Outre les
salaires qui ne décollent pas du SMIC, le manque de
moyens dédiés au secteur, dont les salariés qui peuvent
relever du public ou du privé, est criant, surtout quand il
s'agit de gérer seul 7 enfants autistes alors qu'on
recommande 1,2 personne pour chaque enfant. Le temps
de travail réglementaire est souvent dépassé et les
salariés sont épuisés alors qu'ils doivent s'occuper de
personnes qui requièrent une grande attention. Les
revendications syndicales ne trouvent aucun écho chez
les organisations patronales du secteur, regroupées dans
l'AXESS (Confédération des employeurs du secteur
sanitaire, social et médico-social à but non lucratif). Ils
n'ont aucun problème à sacrifier les valeurs humanistes
pour une logique capitaliste qui se traduit par des
enveloppes fermées et imposées de la part des
employeurs pour exécuter des missions de service public.
Les objectifs de prise en charge du nombre de personnes
ont remplacé la qualité du suivi et des soins. Voilà la
réelle perte de sens des métiers et pourquoi beaucoup
quittent l'emploi dans une profession en manque de
reconnaissance. La «rémunération au mérite des
fonctionnaires» mise sur la table par le gouvernement en
janvier 2024, aggrave la crise au lieu de la solutionner. Lo
ligader sociau n'es pas chiffrable ni quantifiable (Le lien
social n'est ni chiffrable, ni quantifiable). ■

Roger La Mougne